

PRÉFET DE L'OISE

Direction des relations avec les collectivités locales  
Bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme

## AVIS AU PUBLIC

Projet de création de la ZAC dite "Parc d'activités des deux vallées" par la communauté de communes des deux vallées à Longueil-Annel

Par arrêté préfectoral du 19 juin 2013, est prescrite du lundi 26 août au mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 inclus, sur le territoire de la commune de Longueil-Annel, l'enquête publique unique portant sur :

- l'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation du projet de création de la ZAC dite "Parc d'activités des deux vallées",
- le parcellaire, afin d'identifier la ou les parcelles à exproprier et leurs propriétaires ou ayants droits.

### Permanences du commissaire enquêteur

Conformément à la décision n° E13000165/80 du 23 mai 2013 du tribunal administratif d'Amiens, M. Yvon LE NORCY, ingénieur, retraité de l'enseignement agricole privé, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et se tiendra à la disposition du public en mairie de Longueil-Annel aux dates et heures suivantes :

- lundi 26 août 2013 de 14 h 30 à 17 h 30
- samedi 7 septembre 2013 de 9 h à 12 h
- mercredi 18 septembre 2013 de 14 h 30 à 17 h 30
- mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 de 9 H à 12 h

où toute correspondance pourra lui être également adressée.

M. Jean-Yves MAINECOURT, agent immobilier en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Il remplace le titulaire en cas d'empêchement et exerce alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

### Dépôt du dossier et du registre

Pendant 37 jours consécutifs, le dossier soumis à enquête sera mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie.

A l'issue de l'enquête, les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public en mairie de Longueil-Annel et à la Préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme, pendant un an.

Pour le Préfet et par délégation,  
le Chef de bureau



Mélanie GODBILLE